

RÉSEAU STRATÉGIQUE DES OBSERVATEURS DE LA CONFÉDÉRATION AES

RESO-AES • COMMUNIQUÉ OFFICIEL N°001 • SESSION D'URGENCE

Bamako, le 26 avril 2026

OBJET : CONDAMNATION DES ATTAQUES TERRORISTES SIMULTANÉES ET DE L'ASSASSINAT DU MINISTRE D'ÉTAT, LE GÉNÉRAL DE CORPS D'ARMÉE SADIO CAMARA.

« Le sacrifice du Général de Corps d'Armée Sadio Camara et des autres victimes ne doit pas être vain. Il oblige à renforcer la cohésion de nos peuples, à élever notre niveau d'organisation et à consolider, avec davantage de détermination encore, le projet de souveraineté et de sécurité porté par l'AES. »

Le Réseau Stratégique des Observateurs de la Confédération AES (RESO-AES), réuni en session d'urgence en ligne le 27 avril 2026, exprime sa profonde indignation, sa vive émotion et sa pleine solidarité à la suite des attaques terroristes coordonnées ayant frappé plusieurs zones de l'espace AES le samedi 25 avril 2026, et plus particulièrement de l'attaque odieuse ayant visé le domicile du Ministre d'État, Ministre de la Défense et des Anciens Combattants de la République du Mali, le Général de Corps d'Armée Sadio Camara.

Le RESO-AES s'incline avec respect devant la mémoire du Général Sadio Camara, figure majeure de la défense, de la souveraineté et de la résistance stratégique dans l'espace AES. Il adresse également ses condoléances les plus attristées à sa famille, à ses proches, au peuple malien, ainsi qu'à l'ensemble des peuples de la Confédération AES

durement affectés par cette tragédie.

03

PAYS DE L'AES MOBILISÉS

01

SESSION D'URGENCE EN LIGNE

06

AXES STRATÉGIQUES IDENTIFIÉS

25

AVRIL 2026 — DATE DES ATTAQUES

1. Une condamnation ferme d'une barbarie inacceptable

Le RESO-AES condamne avec la plus grande fermeté les attaques terroristes simultanées perpétrées contre les pays de l'AES. Le ciblage délibéré d'une résidence privée, l'atteinte à des membres de famille non engagés dans les opérations militaires et la volonté manifeste de frapper au cœur des symboles de commandement révèlent un degré supplémentaire dans l'horreur, la perfidie et la barbarie.

De tels actes constituent une violation flagrante des principes du droit international humanitaire, notamment de la distinction entre objectifs militaires et biens civils, ainsi qu'une atteinte grave au droit à la vie, à la sécurité et à la protection des non-combattants.

Le RESO-AES rappelle que le terrorisme, sous toutes ses formes, doit être

criminalisé et traité comme une menace globale contre les peuples, les États et la paix collective, et qu'aucune complaisance ne saurait être tolérée à son égard.

2. Lecture stratégique du nouveau mode opératoire

À l'issue de ses échanges, le RESO-AES considère que les attaques récentes traduisent une mutation préoccupante du mode opératoire de l'ennemi. Il ne s'agit plus seulement d'actions de harcèlement contre des positions militaires ou des infrastructures économiques et administratives. Les événements récents montrent une volonté assumée de viser désormais les responsables politiques et militaires dans leur espace privé, afin de :

PERSONNALISATION DE LA PEUR

Cibler les responsables dans leur espace privé pour transformer la menace collective en menace intime et permanente.

FRAGILISATION DU COMMANDEMENT

Affaiblir la chaîne hiérarchique et perturber la continuité opérationnelle des forces de défense et de sécurité.

CHOC PSYCHOLOGIQUE MAJEUR

Provoquer un traumatisme dans les opinions publiques et installer le doute dans les rangs des combattants et des citoyens.

DÉLÉGITIMATION DE L'ÉTAT

Laisser croire que l'État ne peut plus protéger ceux qui l'incarnent et briser la confiance populaire.

Ce mode opératoire s'apparente à une stratégie de décapitation politique et symbolique, destinée à semer la démoralisation dans les rangs, à briser la confiance populaire et à affaiblir la résilience nationale et confédérale.

3. Les enseignements majeurs tirés de la situation

Le RESO-AES estime que les événements en cours appellent une analyse lucide, sans complaisance ni panique.

- **Renforcement du renseignement** : la nécessité urgente de renforcer les dispositifs de renseignement, de contre-infiltration et d'anticipation. Une attaque de cette ampleur, conduite de manière coordonnée et avec un ciblage aussi sensible, invite à une vigilance accrue sur les failles potentielles, les vulnérabilités structurelles et les circuits de circulation de l'information.
- **Doctrine de protection élargie** : la protection des hautes personnalités ne peut plus être pensée uniquement autour de leurs déplacements officiels ou de leurs fonctions institutionnelles visibles. Les domiciles privés, les cercles de proximité et les environnements familiaux doivent désormais être pleinement intégrés dans la doctrine de sécurité.
- **Continuité de l'État** : ces événements soulignent l'importance de la continuité de l'État et de la résilience des appareils de défense. Le fait que les réponses opérationnelles aient pu se poursuivre malgré la brutalité du choc rappelle que nos États doivent consolider des mécanismes capables de fonctionner, de résister et de coordonner l'action même dans les circonstances les plus critiques.

4. Le front psychologique et informationnel

Le RESO-AES relève que l'un des objectifs majeurs de l'ennemi est de briser le moral des peuples. Le choc provoqué par la perte d'une figure centrale du combat souverainiste et sécuritaire cherche à installer le doute, la peur et le découragement.

À cet égard, le RESO-AES appelle à une mobilisation collective contre la guerre psychologique et informationnelle. Les peuples de l'AES doivent être rassurés, remobilisés et protégés contre les récits hostiles, les rumeurs, les manipulations et les campagnes de désinformation.

Le réseau insiste également sur la nécessité, pour les États, de reprendre l'initiative communicationnelle. Les informations avérées doivent être portées à la connaissance des populations avec célérité, responsabilité et cohérence. Les vides informationnels affaiblissent la confiance, nourrissent la confusion et laissent le terrain libre aux narratifs adverses.

Le droit à l'information, dans un contexte de crise, doit être garanti dans un cadre maîtrisé, crédible et souverain.

5. Les recommandations du RESO-AES

À la lumière des débats tenus lors de sa réunion d'urgence, le RESO-AES formule les recommandations suivantes :

À l'endroit des autorités des États de l'AES

- **Renseignement** : renforcement immédiat des capacités de renseignement, d'anticipation et de contre-infiltration.
- **Protection des personnalités** : révision de la doctrine de protection en y intégrant leurs domiciles et leur environnement familial.
- **Assainissement institutionnel** : vigilance accrue sur les profils occupant des postes sensibles aux niveaux administratif, sécuritaire et politique.
- **Coordination confédérale** : dispositifs intégrés de partage, de centralisation et d'exploitation du renseignement à l'échelle confédérale.
- **Opérationnalisation de l'AES** : accélération sur les plans

institutionnel, sécuritaire, militaire et communicationnel.

- **Communication souveraine** : renforcement d'une communication officielle rapide, proactive, cohérente et souveraine.
- **Continuité de l'État** : consolidation de la chaîne de commandement en toutes circonstances.

À l'endroit des populations de l'AES

- **Vigilance citoyenne** active dans tous les espaces de la vie quotidienne.
- **Remontée d'informations fiables** aux services compétents avec célérité.
- **Rejet des rumeurs**, de la désinformation et des discours de démoralisation.
- **Maintien de la confiance**, de la solidarité et de l'esprit de résilience.

À l'endroit des institutions régionales et internationales

Le RESO-AES appelle à une prise de conscience plus ferme de la gravité de cette évolution du terrorisme et invite à une mobilisation plus cohérente contre toutes les formes de soutien, de complaisance, de banalisation ou d'instrumentalisation de la violence terroriste. Il réaffirme la nécessité d'utiliser, avec intelligence stratégique, tous les instruments juridiques et diplomatiques disponibles pour documenter, qualifier et dénoncer ces actes.

6. La posture du RESO-AES

Le RESO-AES réaffirme qu'il ne saurait demeurer un simple espace informel de réaction. Il entend assumer pleinement son rôle de :

- cadre d'analyse stratégique ;

- relais de mobilisation citoyenne ;
- force de proposition auprès des autorités ;
- espace de veille, de vérification et de circulation responsable de l'information ;
- acteur de remobilisation psychologique et morale des peuples de l'AES.

À cet effet, le RESO-AES s'engage à accélérer sa structuration organisationnelle et juridique, à renforcer sa capacité d'anticipation et à contribuer activement à la bataille du sens, du narratif et de la souveraineté informationnelle.

APPEL À L'UNITÉ DES PEUPLES DE L'AES

Dans cette épreuve, le RESO-AES appelle les peuples de la Confédération AES à l'unité, à la lucidité, à la discipline informationnelle et à la résilience. La gravité de l'heure impose non seulement une réponse sécuritaire, mais également une réponse politique, institutionnelle, psychologique, communicationnelle et morale.

POUR LE RESO-AES

Bamako • Niamey • Ouagadougou

Le Point Focal Institutionnel

(Unité de communication des relations publiques - Présidence de la République)